

# HAÏTI, DE LA RÉVOLTE DES ESCLAVES À L'INDÉPENDANCE

**Jean-François GIBOT**

**CONFÉRENCE DU 5 JANVIER 2008**

---

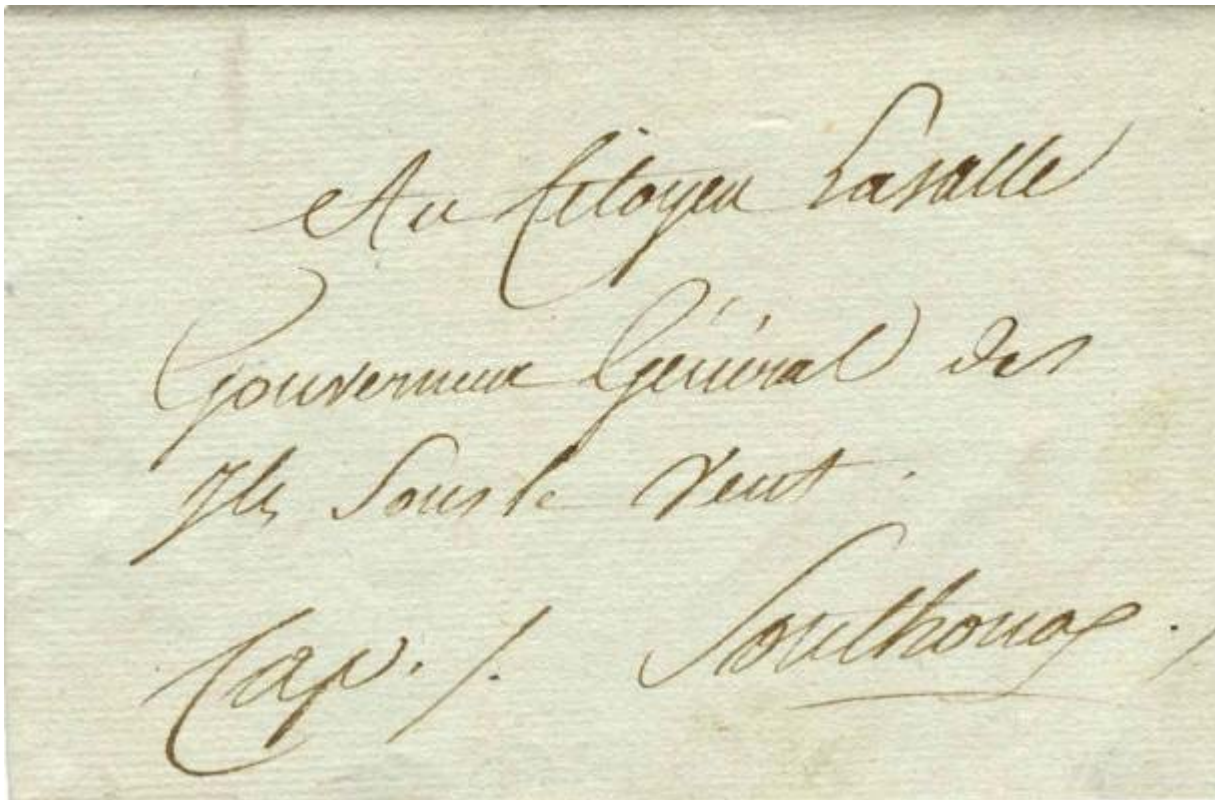
Cette présentation retrace la période qui verra Saint-Domingue devenir Haïti. Elle mêle étroitement histoire postale et Histoire avec un grand H. Cette indépendance fut payée au prix fort. L'année 1790 voit apparaître les premiers troubles à la suite de l'élection de l'Assemblée coloniale, composée uniquement de blancs refusant tout droit aux libres de couleur. Cette même année marque le début de la destruction quasi totale du service postal.



21 août 1790, lettre de Plymouth, quartier de Caymites, département du Sud, à destination du Limbé, taxation à 3 escalins. Ce bureau a été ouvert en 1790 et fermé dès les premiers troubles la même année.

L'insurrection commence le 22 août 1791. Ce sera d'abord la rébellion puis l'envoi des Commissaires civils Sonthonax, Polverel et Ailhaud, chargés de faire appliquer le décret de

l'Assemblée nationale du 4 avril 1792 mettant sur un même plan d'égalité politique les blancs, noirs libres et mulâtres.



Au Citoyen Lasalle  
Gouverneur Général des  
Iles Sous le Vent.  
Cap. / Sonthonax.

Lettre de 1793, adressée par l'un des Commissaires civils, Sonthonax, au Gouverneur Général des Isles sous le Vent, avec mention justificative « Sonthonax » non décrite par Jamet.

Puis la liberté est accordée à tous les noirs du Nord et de l'Est par les Commissaires. Les colons répliqueront par un pacte avec les Anglais qui débarqueront le 20 septembre 1793. Le 22, les Commissaires proclameront la liberté générale dans tout le pays. C'est alors qu'arrive au premier plan Toussaint Louverture, d'abord insurgé puis Commandant en Chef des Armées à Saint-Domingue. Vainqueur des Anglais le 23 avril 1798, il devient un fervent défenseur de l'indépendance dès 1800 et finira par promulguer « sa » constitution au Cap le 8 juillet 1801.

Bonaparte résolu à annihiler « *le gouvernement des noirs à Saint Domingue* » envoie un corps expéditionnaire, en février 1802. Ce sera l'un des événements les plus sanglants de l'histoire militaire française.

10 pleurs

Le Général  
au Général Rochambeau

J'ai reçu, Monsieur le Général, le renseignement  
que je désirais. Il n'est rien changé à votre destination  
pendant pour votre débarquement. Je ne pourrais  
vous donner que 1500 h. de vivres. Les autres  
suffisent pour votre départ. L'arrivage de  
et parti le 20 h. Comme je vous l'ai promis  
Croyez que je saisis toutes les occasions de  
faire enfin passer une et agréable  
Je suis, Monsieur le Général, votre  
très dévoué  
Leclerc

il me manque de vivres et c'est ce qui fait  
que je suis obligé de venir le comb. de de temps  
pour le moment de débarquement

Lettre du 30 janvier 1802 du Général Leclerc, de la rade de Samana, adressée au Général Donatien Rochambeau, c'est-à-dire deux jours avant le débarquement des troupes à Saint-Domingue.

L'indépendance d'Haïti sera proclamée aux Gonaïves, le 1<sup>er</sup> janvier 1804.